

# Mahjoud Mahjoubi : l'expulsion de l'imam validée par la justice – le peuple français pavoise

écrit par Messin Issa | 5 mars 2024





Allo, Moussa, je suis de retour

Je plaisante, bien sûr. Le peuple français n'a rien à foutre du sort de l'imam tunisien.

Une racaille de plus ou de moins sur le territoire français, bof !...

L'expulsion dudit imam, décidée par ledit Darmanin, a été confirmée lundi par ladite Justice administrative.

Dans ladite France, tout est dans le dit et le non-dit. Dans le soumis et l'insoumis-soumis...

Par contre, cela doit agacer la caste au pouvoir qui rêve d'un « réarmement démographique » de la France.

A seulement 52 ans, soit à peine 6 ans de plus que le Macron, le Mahjoubi a donné « à la France » onze enfants, dont cinq mineurs âgés de 7 à 17 ans. Le Macron, lui, zéro.

**A ce rythme, il y aurait bientôt en France une confrérie Mahjoubi, comme il y aura inévitablement une confrérie imam Iquioussen (Vous vous rappelez ?)**

Chaque imam va créer sa confrérie. Et que vive la laïcité !

**Le Macron est plutôt pour le « désarmement démographique » des Français pour lesquels il ne cache pas son dédain et son mépris.**

Dans cette stratégie de « désarmement démographique » cher au Macron, l'imam Mahjoubi pourrait être promu général d'armée. Ou même maréchal.

Il serait présenté comme un exemple pour les Français.

On se rappelle que le Darmanin avait fait, à la Grande mosquée de Paris, en avril 2022, l'éloge pompeux d'un général de Bonaparte qui, durant la Campagne d'Égypte, s'était converti à l'islam pour épouser une musulmane.

Entre nous, il n'avait pas à se convertir pour ça. Il n'avait qu'à la mettre dans ses valises.

*« Voilà ce que nous souhaitons tous pour notre pays »,* avait conclu le Darmanin. (Mais c'est qui « nous » ? C'est qui « notre pays » ?)

De toute évidence, les Français ne partagent pas le même pays (ni la même Histoire) avec le Darmanin.

*« L'imam Mahjoub Mahjoubi va très probablement finir par rentrer (en France) puisqu'il est père d'enfants mineurs »,* entendait-on dire par-ci, par-là.

**Le tribunal administratif a jugé que non. Si le Mahjoubi tient à avoir ses enfants à côté de lui, (je me cite) il n'a qu'à les faire venir chez lui en Tunisie.**

Ce sont les enfants qui doivent suivre le père. Ils ont

l'obligation morale de rejoindre leur père. Comme beaucoup d'enfants ont suivi leurs parents en Syrie...

Tout a commencé par une vidéo publiée sur les réseaux sociaux dans laquelle ledit imam qualifie le « drapeau tricolore » de « drapeau satanique », précisant qu'il n'a « aucune valeur auprès d'Allah ».

Ledit imam a voulu se rattraper, plus tard, en évoquant un lapsus.

Un lapsus tient généralement en un seul mot, pas en une longue phrase.

Tous les dictionnaires s'accordent sur cette définition : c'est l'erreur de langage consistant à employer un mot pour un autre,

Lequel de ces mots prononcés par l'imam est un lapsus : drapeau, tricolore, satanique, Allah ?

Un imam qui parle de lapsus, ça vous laisse bouche bée...

Mais, soyons sérieux et retournons à notre mouton.

**L'avocat du Mahjoubi, qui demande son retour en France, soutient que l'imam n'a rien à faire en Tunisie et que son pays est la France.**

On le lui accorde. Le Mahjoubi a vraiment l'allure d'un Français (Photo ci-dessous)

C'est réjouissant de savoir que c'est le deuxième imam à être expulsé du territoire français depuis janvier 2023.

Soit deux en un an.

**C'est réjouissant de savoir, qu'à raison d'une expulsion d'un imam tous les deux ans, la France se sera débarrassée de ses 3000 imams dans 1500 ans...**

Sans compter les nouveaux arrivants.

Qui seront de plus en plus nombreux à débarquer...

**Messin'Issa**